

du reste, lui-même sa date, avec le nom de son auteur et celui de la pieuse femme qui le commanda, en le destinant à l'église de Saint-Jean et de Sainte-Marie. Gundohinus l'acheva en 755, la troisième année du règne de Pépin, et Fausta l'offrit, en accomplissement de son vœu à l'auguste Trinité et à la douce Vierge Marie.

La présence de la pièce, qui nous intéresse, a naturellement suggéré l'idée que le livre avait été primitivement la propriété de la cathédrale de Lyon. L'hypothèse est plus que vraisemblable. Pourquoi des étrangers, même très proches voisins et sujets d'un suffragant, auraient-ils tenu à déposer en cet endroit un document inutile, de pure curiosité ? Cependant il existait, paraît-il, une église fort antique, dans Autun, dédiée à saint Jean et à sainte Marie et si notre Saint-Etienne eut l'évangélaire à son usage, il le garda fort peu. Une note, placée au-dessous de la dernière ligne, nous apprend que, dès le deuxième quart du siècle suivant, Saint-Lazare d'Autun l'avait déjà reçu dans son trésor. Quoi qu'il en soit de ce petit problème, M. Delisle voit dans cette page la reproduction des dyptiques épiscopaux de notre Eglise, tels qu'ils étaient officiellement établis et récités sous Charlemagne. Le caractère de cette provenance témoigne en faveur d'une authenticité peu douteuse. On sait en effet que dès le commencement du Christianisme, en Orient aussi bien qu'en Occident, les fidèles tinrent à conserver pieusement la mémoire des pasteurs qui les avaient gouvernés et qu'ils la rappelaient dans leurs assemblées. C'était de leur part un acte de reconnaissance, un hommage de vénération posthume, autant qu'un signe de la pureté de leur foi et de la perpétuité des enseignements traditionnels remontant aux apôtres. Saint Irénée et Tertullien en ont tiré, contre les novateurs qu'ils combattaient, un argument qui